

1 Je complète mon dossier de demande de retraite

Je vérifie ma carrière

À l'aide de votre Relevé de situation de compte individuel retraite, vérifiez votre carrière Ircantec.

Si vous constatez des erreurs ou des oublis :

- demandez à l'employeur concerné de procéder aux éventuelles modifications auprès de l'Ircantec,
- cochez « non » à la question « Êtes-vous d'accord avec ce document ? » dans le cadre D de la demande de retraite.

Remarque : pour demander la prise en compte de périodes d'engagé volontaire, retrouvez les formulaires et adresses sur www.ircantec.retraites.fr

Pour consulter l'ensemble de votre carrière, rendez-vous dans votre espace personnel Ma retraite publique, rubrique « Consulter ma carrière »

Je précise les conditions de mon départ à la retraite

Pour bénéficier de votre retraite Ircantec, vous devez répondre à certaines conditions :

- **avoir cessé de cotiser à l'Ircantec** pour votre activité de salarié,
- **satisfaire à des conditions d'âge et/ou de durée d'assurance auprès des régimes de base.**

Selon votre situation, vous pourrez bénéficier d'une **retraite à taux plein** ou d'une **retraite à taux réduit**.

Pour plus d'information, consultez notre site www.ircantec.retraites.fr

2 J'envoie mon dossier de demande de retraite

Une fois votre dossier **complété, signé et accompagné des justificatifs demandés**, vous devez l'envoyer à **l'Ircantec** dans les 4 à 6 mois précédant votre date de départ à la retraite.

3 L'Ircantec traite ma demande de retraite

Comment savoir si l'Ircantec a reçu ma demande ?

Dès l'enregistrement de votre dossier, vous recevrez un accusé de réception.

Comment savoir si l'Ircantec a traité ma demande ?

Lorsque votre dossier sera traité par l'Ircantec, vous recevrez votre titre de retraite (cf page 2).

Suivez l'avancement de votre dossier depuis votre espace personnel sur : www.ircantec.retraites.fr

TITRE DE RETRAITE

**Vous recevez ce document,
votre retraite Ircantec est calculée**

Vos **numéros de Sécurité sociale** et de **contrat Ircantec** permettent de vous identifier, ils vous seront demandés lors de tout contact.

Type de retraite : il s'agit d'un droit personnel car votre retraite est calculée en fonction de vos droits acquis durant votre activité de salarié.

Taux : le taux plein correspond à 100%. Le taux peut être inférieur si vous avez demandé votre retraite à taux réduit.

TITRE DE RETRAITE

Numéro de Sécurité sociale	: 1 XX XX XX XXX XXX XX
Numéro de contrat de retraite Ircantec	: RGXXXXXXXXXXXX
Bénéficiaire	: XXXXXXXX XXXX
Type de retraite	: Droit personnel Salarié
Point de départ de votre retraite	: jj mois année
Taux	: 100 %
Détail des points acquis	
Carrière	: XXXX
Taux de majoration pour 3 enfants	: 10 %
Nombre de points de majoration pour enfants	: XXXX
Total des point payables	: XXXX
Périodicité de versement	: XXXX
Valeur du point ou salaire de référence	: X,XXXXXX €
Soit un montant <u>annuel brut</u> estimé de	: XXXX,XX €

Détail des points acquis : les points sont liés à votre vie professionnelle (activité, chômage, maladie, surcote...).

Total des points payables : il correspond au nombre de points acquis + d'éventuelles majorations.

Périodicité de versement de votre retraite : elle est déterminée en fonction de votre nombre de points payables. Elle est réglementaire et ne peut être modifiée.

- À partir de 3000 points : allocation mensuelle,
- de 1000 à 2999 points : allocation trimestrielle,
- de 300 à 999 points : allocation annuelle,
- moins de 300 points : un capital unique est versé et solde vos droits.

Valeur du point : c'est celle en vigueur au moment du calcul de votre retraite.

Salaire de référence : c'est celui de l'année précédant la date de liquidation. Il est utilisé uniquement pour les retraites dont le nombre de points est inférieur à 300).

Montant annuel brut : ce montant est calculé pour une année entière. La première année, il peut être proportionnel au point de départ de votre retraite. Il pourra éventuellement être diminué : - des prélèvements sociaux (au regard de votre situation fiscale), - et/ou des cotisations rétroactives, - et/ou du prélèvement à la source.

Angers, le jj mois année

La directrice
Hélène Gerbet

4 Je suis à la retraite

Je souhaite :

- connaître la date de mes paiements
- consulter et imprimer mes attestations de paiements
- consulter et imprimer mes attestations fiscales
- consulter et imprimer mes titres de retraite
- demander un dossier au Fonds social et suivre ma demande

Je consulte mes données et/ou je télécharge les documents via :

- mon espace personnel Ma retraite publique sur www.ircantec.retraites.fr ou
- le serveur vocal de l'Ircantec 02 41 05 25 25

- mettre à jour mes coordonnées personnelles (adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone)
- modifier mes coordonnées bancaires via FranceConnect

- Je mets à jour mes coordonnées via mon espace personnel Ma retraite publique sur www.ircantec.retraites.fr

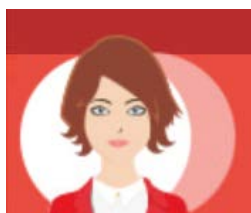
- mettre à jour mon état civil

- J'envoie un courrier avec un justificatif l'adresse ci-contre :

Ircantec
24 rue Louis Gain
49939 Angers Cedex 9

- contacter l'Ircantec

- J'obtiens les coordonnées de l'Ircantec via mon espace personnel Ma retraite publique sur www.ircantec.retraites.fr



■ Sur le site de l'Ircantec et votre espace personnel Ma retraite publique, Ariane, aide virtuelle

Ariane vous assiste 24h/24h et 7j/7 et répond à vos questions.

N'hésitez pas à la solliciter !



**Vous avez une tablette ou un Smartphone ?
Flashez ce code**



Une gestion
certifiée AFAQ ISO 9001

